

Type Diplôme : LICENCE PROFESSIONNELLE

COMPOSANTE	IUT	
MENTION	ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE	
Parcours-types	Chargé de clientèle, Professionnels	
Session LP	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CFVU-2022-08-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement est soumis à l'avis du jury de diplôme. Le président autorise les redoublements sur avis du jury de diplôme.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Un stage d'une durée de 16 semaines est obligatoire pour valider la Licence professionnelle. Ce stage a pour finalité de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. Il fait l'objet d'une convention de stage.		
Autres modalités		
Un projet tuteuré consistant en une mise en situation professionnelle (simulation) est obligatoire pour valider la Licence professionnelle. La mise en situation professionnelle se compose du projet tutoré et du stage. Elle représente au moins un tiers des crédits européens du parcours de Licence professionnelle.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Contrôle continu.		
Seconde chance		
Conformément à l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence (article 12), le principe de seconde chance est compris dans les modalités de mise en œuvre du contrôle continu.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation. La validation d'un semestre emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (ECTS).		
Un bloc de compétences est définitivement acquis dès lors que la moyenne des éléments pédagogiques qui le composent, affectés des coefficients correspondant aux crédits européens, est égale ou supérieure à 10/20. Les blocs de compétences sont validés isolément. Un bloc de compétence est définitivement acquis dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne à l'ensemble des enseignements qui le composent.		
La moyenne au diplôme et la mention qui en découle sont calculées à partir des notes des deux semestres constituant l'année de formation de la licence professionnelle. Le diplôme est attribué si la moyenne des deux semestres est supérieure ou égale à 10/20. L'obtention du diplôme de licence professionnelle donne lieu aux mentions suivantes :		
• PASSABLE : quand la note annuelle moyenne est comprise entre 10 et 11,99. • ASSEZ BIEN : quand la note annuelle moyenne est comprise entre 12 et 13,99. • BIEN : quand la note annuelle moyenne est comprise entre 14 et 15,99. • TRES BIEN : quand la note annuelle moyenne est au moins égale à 16.		
Capitalisation/conservation		
<i>Capitalisation</i>		
Compensation		
Le semestre est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues à l'ensemble des unités qui le composent ; dans ce cas, les unités où le candidat n'a pas obtenu moyenne sont validées par compensation. La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs du même niveau. Il n'y a pas de compensation entre blocs.		
Note éliminatoire		
Pas de note éliminatoire.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		

Licence Pro		ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE									1ère session		
Parcours-type		Chargé de clientèle Professionnels									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures CM-TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 5				40	40	Oui	Oui				
Bloc	ANNUEL	Maîtriser les techniques de marketing, communication, vente et négociation						Oui	Non				
UE	S1	UE1 – Marketing bancaire et développement du portefeuille client		25		2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S1	UE2 – Techniques de ventes et de négociation		35		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Bloc	ANNUEL	Avoir une bonne culture générale économique et financière						Oui	Non				
UE	S1	UE3 – Economie monétaire		15		1,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
UE	S1	UE4 – Organisation et stratégie bancaire		25		2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S1	UE5 – Marchés financiers		30		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Bloc	ANNUEL	Connaître la réglementation bancaire, juridique et fiscale						Oui	Non				
UE	S1	UE6 – Droit des affaires et statuts juridiques		35		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S1	UE7 – Droit bancaire et droit des assurances		15		1,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
UE	S1	UE8 – Gestion et transmission du patrimoine		15		1,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
UE	S1	UE9 – Fiscalité du client professionnel		25		2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Bloc	ANNUEL	Maîtriser l'anglais et les outils numériques						Oui	Non				
UE	S1	UE10 – Anglais		30		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S1	UE11 – Informatique bancaire		15		1,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	ANNUEL	Maîtriser les caractéristiques des services et produits banque et assurance						Oui	Non				
UE	S1	UE12 – Produits et services banque et assurance		45		4,5	4,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Bloc	ANNUEL	Maîtriser les procédures comptables et les techniques de financement						Oui	Non				
UE	S1	UE13 – Analyse comptable et financière du client professionnel		45		4,5	4,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S1	UE14 – Gestion et financement de l'activité professionnelle		45		4,5	4,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Semestre	S2	Semestre 6				20	20	Oui	Oui				
Matière	S2	Projet tutoré : mise en situation professionnelle				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	
Matière	S2	Stage 16 semaines				16	16	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	